

Envibus

Plusieurs importants projets ont été lancés en 2006 dans le but d'améliorer le service public des bus sur l'agglomération. La mise en place, notamment, d'un système d'information des voyageurs sur le réseau Envibus: affichage par panneaux dynamiques aux arrêts, dans les gares et les abris, mise en place du SAIV (Système d'aide à l'information voyageurs) par SMS, téléphone ou sur internet.

La billetterie va elle aussi faire l'objet d'améliorations. Actuellement les clients d'Envibus doivent oblitérer leurs tickets en montant dans le bus. L'enjeu est de passer rapidement au ticket électronique sans contact. Cela entraînera un gain de temps pour le conducteur et pour l'utilisateur, mais servira aussi à lutter efficacement contre la fraude. Grâce au ticket électronique, le service transports disposera facilement de statistiques précises concernant les flux d'utilisateurs. Il sera aussi plus simple de se procurer ces nouveaux tickets: dans les distributeurs automatiques ou même dans les distributeurs de billets de banque. L'assistant à la maîtrise d'ouvrage de ce projet a été choisi cette année et la mise en place de la billetterie électronique devrait intervenir d'ici 2008.

La Charte d'aménagement des points d'arrêt de bus est consécutive au questionnaire qui a été adressé aux abonnés. Dans l'ensemble les réponses sont positives, sauf sur deux points: l'information sur le réseau et le confort des arrêts. La CASA a donc décidé d'aménager les points d'arrêt. Cela devrait être mené au rythme de 10 à 15 points d'arrêt par an. Très sensible à la situation des personnes en difficulté, la CASA entend ainsi faciliter l'accès aux transports en commun aux handicapés. Cela passe par des innovations originales comme ces bandes «podo-tactile collées au sol devant les arrêts et destinées aux malvoyants. Ou par la création de rainures dans lesquelles les malvoyants peuvent glisser leur canne, celle-ci étant stoppée par un point d'arrêt juste devant l'entrée du bus. A plus long terme, la CASA envisage la réalisation du pôle d'échange d'Antibes: gare SNCF+ Bus + cars du Conseil général. C'est un projet urbain majeur qui devrait être réalisé à l'horizon 2009.

«toujours plus pour envibus»

Site propre

Une étude de faisabilité a été menée pour un transport en commun en site propre. Elle apparaît pertinente entre Antibes et Sophia Antipolis. Il s'agirait d'un système entre le bus et le tramway. Plus étroit que le bus, avec des rames sur pneus. Les études de réalisation sur certains secteurs vont être conduites au cours de l'année 2007.

Une étude d'opportunité relative à un Parc Relais est également en cours. Ce parc, gratuit, se trouverait à proximité d'un arrêt de transports en commun important. Par exemple, au niveau de la Croix Rouge, entre l'autoroute et le centre d'Antibes.

Et demain ?

Que fait la CASA en matière de déplacements à échéance de 10 ans ? C'est la question centrale du Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui doit être arrêté début 2007. Toutes les thématiques relatives aux déplacements sont abordées :

- L'amélioration de la sécurité de tous les déplacements,
- La diminution du trafic automobile,
- Le développement des transports collectifs et des modes non polluants,
- L'aménagement et le partage modal de la voirie,
- L'organisation du stationnement d'agglomération,
- Le transport et les livraisons de marchandises,
- L'encouragement pour les entreprises à conduire un plan de mobilité,
- La mise en place d'une tarification et d'une billetterie intégrées.

La réalisation de ce plan de déplacements a été élaborée en étroite collaboration avec de nombreux partenaires (communes, conseil de développement, CCI, Agence d'urbanisme des Alpes-Maritimes, Autorités organisatrices des transports voisines, acteurs économiques, associations...):

- 10 ateliers ont eu lieu de janvier à juin 2006,
- Les 16 maires et leurs services techniques ont été rencontrés,
- Une exposition publique sur le diagnostic et les enjeux des déplacements a eu lieu dans chaque commune avec la réalisation de 4 panneaux synthétiques et d'un fascicule restituant les éléments essentiels du fonctionnement des déplacements aujourd'hui,
- 8 réunions publiques se sont déroulées: Biot, Vallauris, La Colle sur Loup, Roquefort-les-Pins, Valbonne, Le Bar sur Loup, Villeneuve-Loubet, Antibes.

Sept objectifs et enjeux ont été identifiés :

1. Promouvoir les transports collectifs,
2. Renforcer les liens de la CASA avec les territoires voisins,
3. Favoriser les circulations douces,
4. Agir pour des voiries plus sûres,
5. Conforter le dynamisme des centres urbains et des villages,
6. Inciter à une écomobilité des salariés et des scolaires,
7. Aider aux changements de comportement.

Ceci a donné lieu à l'élaboration de 42 fiches actions réunies dans le PDU.

Chaque initiative destinée à améliorer les déplacements est envisagée avec intérêt. C'est ainsi que la CASA a travaillé, avec le syndicat des transports de Cannes - le Cannet, Mandelieu et le syndicat de transports Sillages de Grasse à la mise en place d'un site internet consacré au covoiturage. En s'inscrivant sur le site, il est possible de trouver des personnes susceptibles de partager avec vous un même véhicule pour faire le trajet domicile-travail. Une solution économique et écologique car elle réduit d'autant le nombre de véhicules en circulation. Dans cet esprit, la CASA a entamé une démarche appelée Plan de Déplacement Entreprise (PDE) destinée à inciter les agents du siège à moins utiliser leur voiture personnelle.

Toujours dans le but de réduire la pollution, la CASA encourage le projet de la société VULOG qui travaille à la mise au point d'un système de prêt de véhicules électriques dans le centre d'Antibes. L'utilisateur pourrait ainsi, selon ses besoins, emprunter une voiture pour un déplacement, et la laisser en stationnement où une autre personne pourrait ensuite en disposer. Le procédé fait actuellement l'objet d'un test à Antibes. Enfin, la CASA a travaillé avec l'INRIA, dans le cadre d'un programme de recherches national: le PREDIT III, sur un projet dit MOBIVIP sur l'analyse des usages et fonctionnement du site internet Envibus et des améliorations possibles.



LES DEPLACEMENTS

LES DEPLACEMENTS